

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE DÉCRET

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.05.2018	9h33	18.155	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol

Titre : Projet de décret constituant une commission thématique Mobilité

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
vu les articles 100 et 101 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC), du 30 octobre 2012 ;
sur la proposition de la commission...
décrète :

Article premier ¹Le Grand Conseil constitue une commission thématique sur la mobilité.
²La commission est composée de quinze membres.
³Elle remplace la commission thématique Infrastructures routières.

Art. 2 ¹La commission est chargée de traiter les affaires importantes liées aux routes, aux transports publics et à la mobilité douce.
²Dans le cadre de cette mission, la commission est plus particulièrement chargée des tâches suivantes :
a) examiner les rapports du Conseil d'État qui concernent tous les aspects de mobilité ;
b) déposer devant le Grand Conseil toute initiative qui lui paraît opportune.

Art. 3 Le présent décret n'est pas soumis au référendum facultatif.

Art. 4 ¹Le présent décret entre immédiatement en vigueur.
²Il sera publié dans la Feuille officielle.

Neuchâtel, le _____ Au nom du Grand Conseil :
Le président, *La secrétaire générale,*

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
Fabien Fivaz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurent Kaufmann	Christine Ammann Tschopp	Sébastien Frochoux
Daniel Ziegler	Joël Desaulles	Armin Kapetanovic
Johanna Lott Fischer	Zoé Bachmann	Brigitte Neuhaus
Richard Gigon	Naomi Humbert	Doris Angst
Jean-Jacques Aubert	Xavier Challandes	Gabrielle Würgler